

Les professions de santé en Normandie et les besoins en renouvellement à l'horizon 2035

En Normandie, 104 000 personnes occupent un emploi salarié dans l'une des 22 professions médicales ou paramédicales du domaine de la santé définies par le Code de la santé publique ► [méthode](#) ► [figure 1](#). Certains salariés exercent également à titre libéral¹. Le présent dossier met en avant 8 professions libérales (médecin généraliste, infirmier, masseur-kinésithérapeute, chirurgien-dentiste, orthophoniste, pédicure-podologue, sage-femme et pharmacien) qui regroupent 13 800 personnes. Un même professionnel de santé peut exercer selon différents modes (libéral, salarié, ou mixte) et intervenir dans des lieux géographiques et structures différentes (cabinets individuels, hôpitaux, maisons de santé, etc.).

Le domaine de la santé, un secteur majeur de l'emploi salarié en Normandie

Le domaine de la santé occupe une place importante dans l'emploi salarié normand : il représente 8,2 % des

emplois salariés en 2023, contre 7,2 % en France métropolitaine. Parmi les régions métropolitaines, le poids des métiers de la santé dans l'emploi salarié total varie de 5,3 % en Île-de-France à 8,6 % en Bourgogne-Franche-Comté. En Normandie, il dépasse un emploi salarié sur dix dans l'Orne et se situe à un niveau proche de la moyenne régionale dans les autres départements normands, à l'exception de l'Eure où il est plus faible (6,8 %).

Les salariés de la santé peuvent être regroupés en quatre grandes familles de métiers ► [figure 2](#). La famille des « médecins et assimilés » regroupe les médecins (dont les internes), les pharmaciens, les chirurgiens-dentistes et les sages-femmes. Avec 14 500 salariés dans la région, cette famille compte un salarié de la santé sur sept. Les trois autres familles relèvent des professions paramédicales.

La famille des « aides-soignants et assimilés » est la plus nombreuse avec 43 400 salariés, soit trois salariés de

la santé sur sept. Les aides-soignants, dont les effectifs dépassent les 26 000 personnes, représentent à eux seuls le quart des salariés de la santé dans la région. Cette famille comprend également des auxiliaires de puériculture, des aides médico-psychologiques et des métiers d'assistants médicaux.

La famille des « infirmiers et assimilés » (infirmiers en soins généraux ou spécialistes, cadres infirmiers, puéricultrices) est forte de 28 000 salariés, soit près de deux salariés de la santé sur sept (27 %).

Enfin, les « autres professions paramédicales » englobent l'ensemble des métiers du soutien aux soins médicaux (préparateurs en pharmacie, techniciens médicaux), les métiers de la rééducation (masseurs-kinésithérapeutes, diététiciens, orthophonistes, etc.) et les métiers de l'appareillage médical (opticiens, orthopédistes, etc.). En Normandie, 17 700 salariés exercent l'un de ces métiers, soit plus d'un salarié de la santé sur sept.

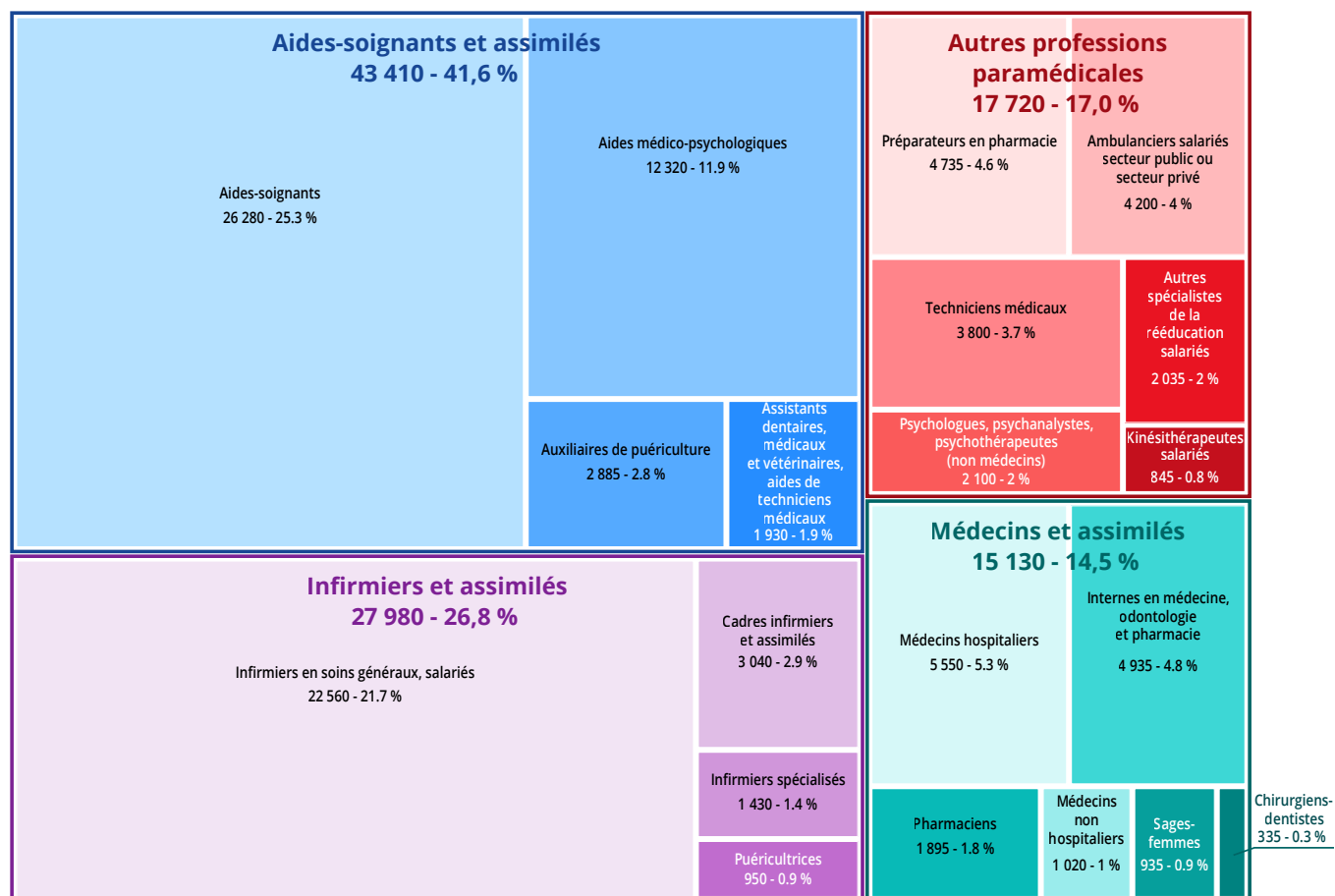
► 1. Dénombrement des professionnels de santé

Profession	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie	France métropolitaine
Professions de santé exercées en tant que salarié							
Infirmiers	6 460	2 935	4 250	2 425	11 910	27 980	535 370
Aides-soignants	5 850	3 235	4 375	2 985	9 835	26 280	446 040
Aides médico-psychologiques	2 740	2 160	1 790	1 375	4 250	12 320	212 925
Médecins	1 700	680	880	630	2 680	6 570	136 290
Internes en médecine, odontologie et pharmacie	1 805	195	295	190	2 450	4 935	94 275
Préparateurs en pharmacie	980	720	715	400	1 920	4 735	88 185
Ambulanciers	805	540	895	515	1 445	4 200	64 080
Techniciens médicaux	1 120	350	480	265	1 590	3 805	77 075
Auxiliaires de puériculture	470	520	310	225	1 355	2 885	103 755
Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)	480	280	295	190	855	2 100	40 250
Autres spécialistes de la rééducation	525	255	325	185	755	2 045	42 665
Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux	485	245	265	135	800	1 930	50 545
Pharmaciens*	545	480	260	155	915	2 355	44 015
Sages-femmes	205	75	135	70	440	935	18 920
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs	170	95	130	85	360	845	18 175
Chirurgiens dentistes	110	45	25	5	155	335	9 630
Ensemble des salariés*	24 450	12 810	15 425	9 840	41 720	104 240	1 982 200
Professions de santé exercées en tant que libéral							
Infirmiers	835	560	815	380	1 595	4 185	94 340
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs	665	350	365	165	1 050	2 595	79 920
Médecins généralistes	640	340	335	160	1 030	2 505	54 950
Pharmaciens*	345	220	220	135	565	1 485	24 605
Chirurgiens dentistes	300	195	175	80	505	1 255	33 440
Orthophonistes	255	110	100	35	335	835	20 165
Pédicures-podologues	150	95	110	60	225	640	13 375
Sages-femmes	75	45	45	10	135	310	5 870

Notes : Données arrondies. * > Les données concernant les pharmaciens sont issues du RPPS.
Champ des professions salariées : Postes principaux.
Sources : SNDS et RPPS - Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie ; Insee, Base Tous salariés.

¹ Les personnes exerçant une activité mixte (libérale et salariée), nombreuses dans certaines professions, sont ici comptabilisées à la fois dans les effectifs libéraux et dans les effectifs salariés.

► 2. Répartition des emplois salariés du domaine de la santé par grande famille et profession



Note : En raison des arrondis, la somme des parts des professions pour une famille peut légèrement différer de la part de la famille.

Champ : Salariés exerçant leur poste principal dans la santé en Normandie.

Source : Insee, Base Tous salariés.

► 3. Densité en professionnels de santé

Profession	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie	France métropolitaine
pour 10 000 habitants							
Professions de santé exercée en tant que salarié							
Infirmiers	91,7	48,8	85,5	87,9	94,5	83,8	81,3
Aides-soignants	83,0	53,8	88,1	108,0	78,1	78,7	67,7
Aides médico-psychologiques	38,9	35,9	36,1	49,8	33,7	36,9	32,3
Médecins	24,1	11,3	17,7	22,7	21,3	19,7	20,7
Internes en médecine, odontologie et pharmacie	25,6	3,2	5,9	7,0	19,4	14,8	14,3
Préparateurs en pharmacie	13,9	12,0	14,4	14,5	15,2	14,2	13,4
Ambulanciers	11,5	9,0	18,0	18,6	11,5	12,6	9,7
Techniciens médicaux	15,9	5,8	9,7	9,7	12,6	11,4	11,7
Auxiliaires de puériculture	6,7	8,7	6,3	8,2	10,8	8,6	15,8
Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)	6,8	4,7	6,0	6,8	6,8	6,3	6,1
Autres spécialistes de la rééducation	7,4	4,2	6,6	6,7	6,0	6,1	6,5
Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux	6,9	4,1	5,3	4,9	6,4	5,8	7,7
Pharmaciens*	7,7	8,0	5,2	5,6	7,3	7,1	6,7
Sages-femmes**	2,9	1,3	2,8	2,6	3,5	2,8	2,9
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs	2,4	1,6	2,6	3,1	2,9	2,5	2,8
Chirurgiens dentistes	1,6	0,7	0,5	0,2	1,2	1,0	1,5
Professions de santé exercée en tant que libéral							
Infirmiers	11,8	9,3	16,4	13,8	12,7	12,5	14,3
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs	9,4	5,8	7,4	6,0	8,3	7,8	12,1
Médecins généralistes	9,1	5,7	6,7	5,8	8,2	7,5	8,3
Pharmaciens*	4,9	3,7	4,4	4,9	4,5	4,4	4,2
Chirurgiens dentistes	4,3	3,2	3,6	2,9	4,0	3,8	5,1
Orthophonistes	3,6	1,9	2,0	1,3	2,7	2,5	3,1
Pédicures-podologues	2,1	1,6	2,2	2,2	1,8	1,9	2,0
Sages-femmes**	5,1	3,7	5,0	2,1	5,2	4,6	5,9

Notes : * > Les données concernant les pharmaciens sont issues du répertoire RPPS. ** > Sages-femmes : densité pour 10 000 femmes de 15-49 ans.

Champ des professions salariées : Postes principaux.

Sources : SNDS et RPPS, Exploitation ARS Normandie ; Insee, Base Tous salariés et estimations de population.

La Normandie moins bien dotée en professionnels de santé libéraux

Rapporté à la population, le nombre de professionnels de santé libéraux dans la région est plus faible qu'en moyenne métropolitaine pour six des huit professions libérales étudiées ► **figure 3**. La Normandie figure au 10^e rang des 13 régions métropolitaines pour la densité de médecins généralistes, au 11^e rang pour celle des orthophonistes, au 12^e rang pour celle des masseurs-kinésithérapeutes et au dernier rang pour la densité de chirurgiens-dentistes. Seuls les pharmaciens et les pédicures-podologues apparaissent autant implantés sur le territoire normand qu'en moyenne au niveau métropolitain.

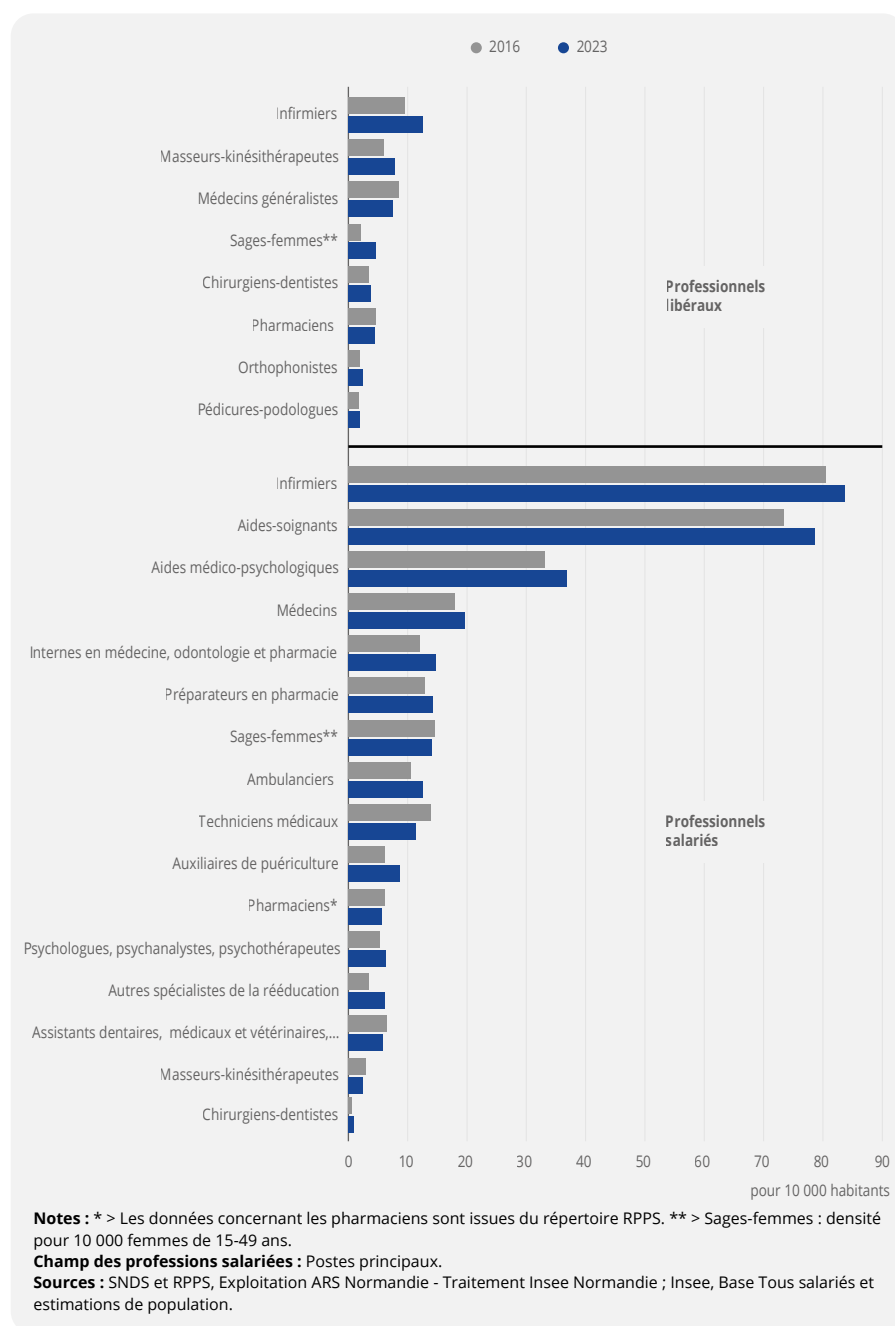
La situation est plus favorable pour les professionnels de santé salariés. Pour une majorité de métiers, le nombre de professionnels pour 10 000 habitants est équivalent voire supérieur à celui observé en France métropolitaine. La Normandie fait partie des régions métropolitaines les plus denses en aides-soignants (2^e rang), en ambulanciers (2^e rang) et en aides médico-psychologiques (4^e rang). En revanche, elle est la région la moins dotée en auxiliaires de puériculture avec seulement 6,7 pour 10 000 habitants, soit une offre inférieure de plus de 50 % à la moyenne métropolitaine (15,7). Pour autant la part d'enfants et de jeunes enfants en Normandie est la même qu'au niveau métropolitain.

Une offre de soins très variable selon les départements

Rapporté à la population, le nombre de professionnels de santé est nettement plus faible dans le département de l'Eure, tant pour les libéraux que pour les salariés. La densité y est inférieure à celle du niveau métropolitain pour presque toutes les professions, à l'exception des aides médico-psychologiques. L'Eure se situe au dernier rang des départements métropolitains pour la densité de sages-femmes salariées et figure également en bas du classement pour celles des médecins et des infirmiers salariés.

Dans l'Orne et la Manche, à l'exception des infirmiers, la densité en professionnels libéraux est peu élevée, notamment chez les masseurs-kinésithérapeutes, les médecins généralistes et les chirurgiens-dentistes. En revanche, ces deux départements font partie des départements français les mieux pourvus en aides-soignants, ambulanciers et aides médico-psychologiques. Cette surreprésentation va de pair avec celle de la population

► 4. Densité en professionnels de santé en 2016 et en 2023 en Normandie



agée qui a priori a le plus recours aux services de ces professionnels et est très présente dans ces départements : plus d'un habitant sur trois y est âgé de 60 ans ou plus.

En lien avec la présence des trois plus grands hôpitaux de la région, dans le Calvados et en Seine-Maritime, la densité de professionnels de santé salariés est supérieure, dans la majorité des professions, à celles des autres départements normands, voire à celle du niveau métropolitain. Les centres hospitaliers universitaires de Rouen et de Caen et le groupe hospitalier du Havre concentrent en effet 30 % des effectifs salariés régionaux de médecins, un quart des sages-femmes et un quart des infirmiers.

Entre 2016 et 2023, le nombre de professionnels de santé est en hausse

Entre 2016 et 2023, le nombre de professionnels de santé a augmenté plus rapidement que la population dans une majorité des métiers étudiés. La densité de personnels soignants est donc en progression, en particulier pour les aides-soignants dont la densité augmente de 73 pour 10 000 habitants à près de 79 sur la période ► **figure 4**, pour les aides médico-psychologiques (de 33 à 37 pour 10 000 habitants) et pour les infirmiers salariés (de 81 à 84). Les densités d'infirmiers et d'aides-soignants augmentent dans tous les départements normands. Celle des aides médico-psychologiques progresse particulièrement

dans l'Orne (avec 12 professionnels en plus pour 10 000 habitants) et la Manche (+8), mais recule dans l'Eure (-4).

En revanche, le nombre de techniciens médicaux (techniciens de biologie médicale, manipulateurs en radiologie, etc.) diminue, avec une densité passant de 14 à 11 pour 10 000 habitants. Les densités de sages-femmes et de masseurs-kinésithérapeutes salariés restent stables sur cette période. Celles de leurs homologues libéraux progressent sensiblement, avec un peu plus de deux sages-femmes supplémentaires pour 10 000 habitants et près de deux masseurs-kinésithérapeutes en plus pour 10 000 habitantes ayant entre 15 et 49 ans. La densité de professionnels libéraux augmente dans tous les métiers, à l'exception des pharmaciens pour lesquels elle reste stable et des médecins généralistes, en recul. Entre 2016 et 2023, la région perd 340 médecins généralistes libéraux, soit l'équivalent d'un médecin pour 10 000 habitants en moins. La baisse est un peu plus marquée dans la Manche (-1,4) et dans l'Eure (-1,3).

Une majorité de femmes dans les professions de santé

Les femmes sont majoritaires dans la quasi-totalité des professions de la santé, qu'il s'agisse des professions libérales ou salariées ► figure 5.

Certaines professions sont presque exclusivement féminines, comme les sages-femmes, les orthophonistes, les auxiliaires de puériculture ou les assistants dentaires, médicaux et vétérinaires. Dans d'autres professions où les hommes restent majoritaires, comme les médecins ou les chirurgiens-dentistes, les femmes sont toutefois plus nombreuses parmi les moins de 40 ans. Dans les huit professions libérales étudiées, la part des femmes a progressé entre 2016 et 2023 ou est restée stable. Elle a progressé de 10 points en sept ans chez les médecins généralistes, passant ainsi de 37 % à 47 %, et de 8 points chez les chirurgiens-dentistes (39 % en 2016 et 47 % en 2023). La progression est plus modérée pour les masseurs-kinésithérapeutes (+4 points), les pharmaciens (+3 points) et les orthophonistes (+2 points), cette dernière profession étant presque exclusivement exercée par des femmes. La part des femmes est restée stable chez les sages-femmes, les infirmiers et les pédicures-podologues libéraux. Dans les professions de santé exercées en tant que salarié, la part des femmes ne varie pas ou augmente modérément (+3 points pour les chirurgiens-dentistes, les médecins et les internes en médecine, odontologie et pharmacie). Elle baisse légèrement dans quelques professions comme les pharmaciens et techniciens médicaux (-2 points).

Dans les professions libérales, les moins de 40 ans représentent un professionnel sur deux parmi les orthophonistes, les pédicures-podologues et les masseurs-kinésithérapeutes. Cette classe d'âge est également très présente dans plusieurs professions salariées, notamment parmi les masseurs-kinésithérapeutes et les chirurgiens-dentistes. La part des plus de 55 ans est nettement plus élevée parmi les médecins salariés (35 %) et les médecins généralistes libéraux (42 %) en raison d'un parcours d'études plus long et de départs en retraite plus tardifs.

Le temps partiel est plus fréquent dans les métiers de la santé que dans l'ensemble des métiers salariés de la région : 22 % des salariés de la santé travaillent à temps partiel contre 14 % tous secteurs confondus. Le temps partiel est un peu plus répandu dans les professions de la santé classées parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures. Il concerne ainsi un tiers des médecins, environ quatre pharmaciens et chirurgiens-dentistes sur dix et un peu moins de la moitié des psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (46 %). Parmi les professions intermédiaires, ce sont les spécialistes de la rééducation hors masseurs-kinésithérapeutes, les sages-femmes et les auxiliaires de puériculture qui y ont le plus recours (respectivement 43 %, 33 % et 31 %). C'est aussi le cas d'un quart des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs.

► 5. Caractéristiques des professionnels de santé

Profession	Normandie				France métropolitaine				en %
	Part de moins de 40 ans	Part de 55 ans ou plus	Part de femmes	Part de temps partiel	Part de moins de 40 ans	Part de 55 ans ou plus	Part de femmes	Part de temps partiel	
Professions de santé exercée en tant que salarié									
Infirmiers	51,1	13,7	88,4	21	50,9	15,1	87,6	18,4	
Aides-soignants	45,2	16,3	91,9	19,3	42,3	19,4	90,0	16,5	
Aides médico-psychologiques	39,4	18,9	91,5	30,6	35,1	21,3	90,7	27,1	
Médecins	34,9	34,9	51,6	33,1	34,5	35,4	54,6	35,7	
Internes en médecine, odontologie et pharmacie	97,2	0,4	59,1	0,2	97,3	0,7	61,5	1,9	
Préparateurs en pharmacie	54,5	11,6	92,4	21,3	54,0	11,5	91,2	22,8	
Ambulanciers	48,1	16,2	38,8	4,0	49,2	16,3	32,2	4,4	
Techniciens médicaux	55,3	14,9	79,2	19,4	52,7	16,7	77,6	17,5	
Auxiliaires de puériculture	60,1	9,8	98,4	19,7	57,9	12,2	98,9	16,8	
Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)	50,6	11,7	88,8	45,8	51,5	11,7	87,9	51,7	
Autres spécialistes de la rééducation	61,0	11,1	90,0	43,0	63,3	11,0	90,6	42,9	
Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux	46,9	17,5	95,4	20,4	49,6	16,4	94,4	20,0	
Pharmaciens*	60,9	17,8	74,4	37,7	54,4	22,3	75,5	39,5	
Sages-femmes	50,7	13,5	96,4	33,1	54,0	14,1	96,7	31,9	
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs	65,6	14,8	66,4	24,9	59,6	16,6	67,9	24,3	
Chirurgiens dentistes	63,9	22,4	48,1	41,2	66,9	18,4	56,3	61,8	
Ensemble des salariés de la santé	50,3	15,7	83,7	22,1	49,4	17,3	83,3	21,0	
Ensemble des salariés	48,3	17,2	49,0	13,7	48,6	17,3	48,4	13,2	
Professions de santé exercée en tant que libéral									
Infirmiers	35,7	18,6	85,9	0	31,3	21,5	82,5	sans objet	
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs	52,9	17,3	48,0	0	54,6	16,5	44,6	sans objet	
Médecins généralistes	28,6	41,8	45,7	0	28,5	42,7	49,1	sans objet	
Pharmaciens*	26,1	31,0	55,8	0	21,8	35,9	56,0	sans objet	
Chirurgiens dentistes	39,8	30,1	47,8	0	37,1	33,1	46,7	sans objet	
Orthophonistes	49,8	14,4	96,9	0	52,4	13,0	97,3	sans objet	
Pédicures-podologues	50,9	12,3	66,9	0	50,6	15,2	66,5	sans objet	
Sages-femmes	44,0	18,0	99,0	0	53,3	15,0	97,0	sans objet	

Note : * > Les données concernant les pharmaciens sont issues du RPPS.

Champ des professions salariées : Postes principaux.

Sources : SNDS et RPPS, Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie ; Insee, Base Tous salariés et estimations de population.

Dans les autres professions de santé, cela concerne un salarié sur cinq et les ambulanciers qui n'y ont quasiment pas recours. Cette forte part du temps partiel dans les métiers de la santé découle à la fois de la forte féminisation de ces professions, le temps partiel étant généralement plus répandu parmi les femmes, et de l'exercice plus fréquent d'une activité non salariée en parallèle.

D'ici 2035, plus de la moitié des médecins généralistes pourraient cesser leur activité en Normandie

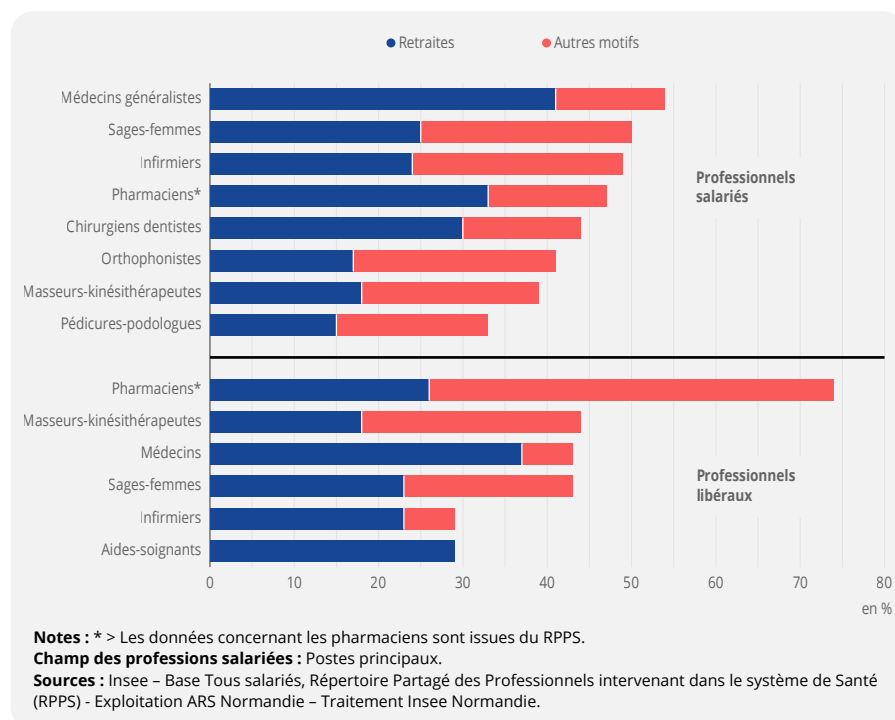
Les perspectives de cessations d'activité des professionnels de santé dépendent, pour chaque profession, de la structure par âge et des taux de départ selon l'âge. Selon une hypothèse de comportements et de législation constants, 1 360 médecins généralistes libéraux sur les 2 500 exerçant dans la région en 2023 pourraient cesser leur activité d'ici 2035 ► **méthode**

► **figure 6.** Compte tenu de la moyenne d'âge élevée dans cette profession, la majorité des cessations d'activité (environ 1 000) correspondrait à des départs à la retraite. Le taux de cessation d'activité serait plus élevé dans l'Orne (62 %), où plus d'un généraliste sur deux est âgé de 55 ans ou plus.

Près de la moitié des sages-femmes et des infirmiers libéraux pourraient également cesser leur activité, mais seulement un départ sur quatre serait lié à la retraite. La moitié des cessations proviendrait de déménagements ou de changements d'activité. Pour leurs homologues salariés, les taux de cessation seraient plus faibles (30 % pour les infirmiers et 43 % pour les sages-femmes), mais principalement dus aux départs en retraite.

Près de quatre praticiens sur dix exerçant en tant que libéral parmi les masseurs-kinésithérapeutes, les chirurgiens-dentistes et les orthophonistes pourraient

► 6. Taux de cessations d'activité en tant que libéral ou salarié parmi les professionnels de santé sur la période 2023-2035 par profession



cesser leur activité d'ici 2035, alors que leur densité est déjà faible dans la région. Ces arrêts d'activité libérale ne sont majoritairement pas liés à des départs en retraite, la part des moins de 40 ans étant élevée pour ces professions. Ils peuvent être dus à des mobilités géographiques, des reconversions ou des changements de mode d'exercice, de libéral à salarié. Dans ce dernier cas, quand ils demeurent dans la région, ils continuent donc de répondre à la demande de soins de la population résidente.

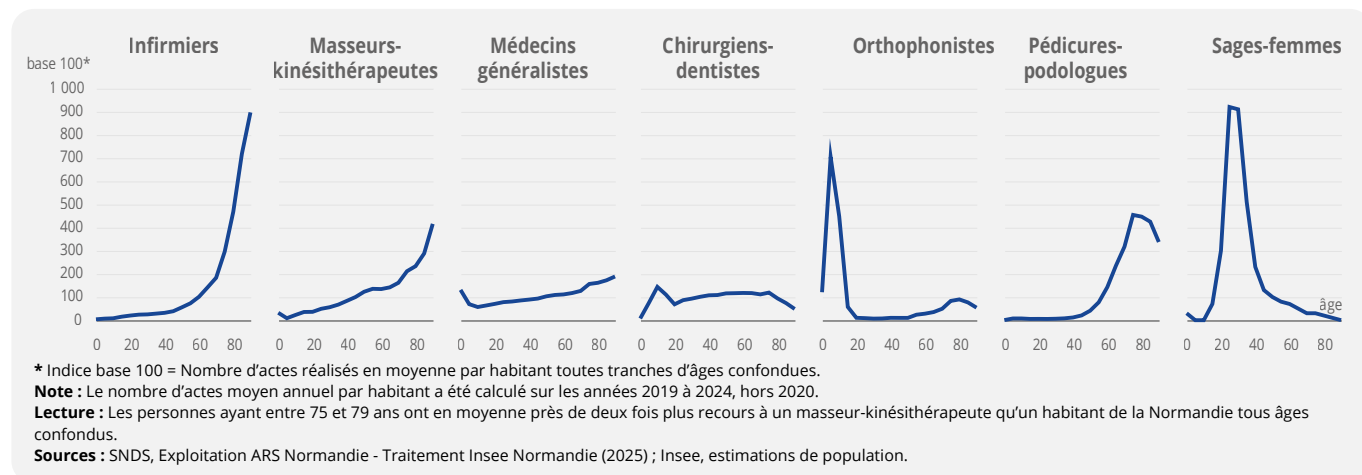
Les taux de cessation d'activité pourraient être également élevés pour les pharmaciens. D'ici 2035, les trois quarts des pharmaciens salariés et près de la moitié de leurs homologues libéraux pourraient arrêter leur activité. Les départs

en retraite représenteraient un quart des effectifs salariés et un tiers des libéraux en activité en 2023. Dans un contexte de concurrence accrue entre les officines et de coûts d'installation de plus en plus élevés (capacité d'emprunt, prix du foncier), les pharmaciens sont nombreux à se réorienter vers d'autres secteurs d'activité comme l'industrie pharmaceutique.

L'augmentation du nombre de personnes âgées pourrait accroître les besoins dans certaines professions

Le vieillissement de la population devrait accentuer les besoins en matière de santé et de prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées.

► 7. Recours relatif par âge aux professionnels de santé libéraux



Dans l'hypothèse d'une reconduction des tendances passées en termes de fécondité, de mortalité et de migrations, la population normande pourrait diminuer de 4 % à l'horizon 2035 selon le scénario de projection central ► [méthode](#).

La baisse de la population serait plus importante dans les départements de l'Eure et de l'Orne (-7 %) et plus modérée dans le Calvados et la Seine-Maritime (-2 %). Dans le même temps, le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus augmenterait de 42 %, soit 149 000 personnes supplémentaires, tandis que celui des enfants de moins de 15 ans diminuerait de 16 % (-90 000 enfants). Dans ce scénario, un Normand sur six aurait plus de 75 ans en 2035, contre un sur dix en 2023. La part des plus de 75 ans augmenterait davantage dans la Manche (+6,1 points), l'Orne (+5,9 points) et l'Eure (+5,6 points).

La demande de soins augmente avec l'âge, en particulier auprès de certaines professions. Elle est ainsi particulièrement élevée après 60 ans s'agissant des soins délivrés par les masseurs-kinésithérapeutes ou les infirmiers ► [figure 7](#). Les consultations chez le médecin généraliste sont plus fréquentes chez les personnes les plus âgées, mais aussi chez les jeunes enfants. Si les soins d'orthophonie concernent essentiellement les enfants de moins de 15 ans, ils s'adressent également à des personnes âgées pour des troubles consécutifs à des accidents vasculaires

► 8. Estimation des besoins en professionnels de santé libéraux à l'horizon 2035 en Normandie

Profession	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
Infirmiers	660	455	585	265	1 125	3 090
Médecins généralistes	345	195	205	100	605	1 435
Masseurs-kinésithérapeutes	305	170	175	70	460	1 180
Pharmaciens*	155	110	105	60	275	705
Chirurgiens-dentistes	120	80	85	25	210	520
Pédicures-podologues	70	50	55	30	100	305
Orthophonistes	90	35	30	10	115	280
Sages-femmes	s	s	s	s	s	145

Notes : s > Secret statistique, * > Les données concernant les pharmaciens sont issues du RPPS.

Sources : SNDS et RPPS, Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie.

cérébraux (AVC), des traumatismes crâniens, ou des maladies neurologiques (maladie de Parkinson, maladie d'Alzheimer et apparentées).

Des besoins importants en professionnels infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et médecins généralistes

Les tendances récentes d'évolution de la population, ajoutées aux nombreux arrêts d'activité à l'horizon 2035 dans certaines professions de santé, mettent en évidence d'importants enjeux de renouvellement des professionnels de santé. Selon ces hypothèses, il faudrait environ 1 400 médecins généralistes libéraux supplémentaires dans la région d'ici 2035 (120 par an) pour compenser les arrêts d'activité et les besoins liés à l'évolution de la demande de soins

► [figure 8](#), sans tenir compte du déficit actuellement observé. À titre de comparaison, sur la période 2019-2024, 150 médecins généralistes se sont installés en moyenne tous les ans en Normandie. Si les installations se poursuivaient sur le même rythme dans les années à venir, et que ces installations soient pérennes, elles pourraient compenser les arrêts d'activité.

Les besoins en professionnels infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes libéraux seraient également importants. D'ici 2035, plus de 3 000 infirmiers (soit 260 par an) et près de 1 200 masseurs-kinésithérapeutes (85 par an) seraient nécessaires, sans tenir compte des déficits régionaux actuels. Ces besoins minimaux pour maintenir les niveaux d'offre de soins observés en 2023 sont à comparer aux 355 installations annuelles d'infirmiers et 255 installations annuelles de masseurs-kinésithérapeutes en moyenne sur la période 2019-2024. ●